



## Habiter avec mon ami qui divorce

Par **angie30**, le **23/08/2013** à **08:34**

bonjour..mon ami est en instance de divorce..il est passé en conciliation en juin 2012..sa femme a demandé le divorce ,elle est partie et loue un appartement..lui habite sa maison à titre gracieux et l'entretient..il souhaiterait que je vienne vivre avec lui,mais il craint que sa femme ne lui cause probleme ..leur maison est en vente..ai je le droit d'aller vivre avec lui??merci

Par **youris**, le **23/08/2013** à **09:19**

bjr,  
en principe tant que le divorce n'est pas prononcé les droits et obligations des époux demeurent.  
je pense que la position de votre ami est raisonnable car il est préférable de ne rien faire qui puisse ralentir la procédure de divorce.  
cdt